



Metz, lundi 18 mars 2024

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2024/01831

Pris en application :

art. A 4241-26 du CT (mesures temporaires)

Décret n° 2012-1556 du 28/12/2012 (mesures temporaires)

Inspection ou travaux subaquatiques**MOSELLE CANALISEE - BIEF DE METZ****Appel à la vigilance (tous les usagers - dans les deux sens)**

- à partir du 25/03/2024 à 08:00 au 29/03/2024 à 18:00

o Moselle canalisée

entre les pk 305.650 (aval pont rail d'Ars-sur-Moselle) et pk 305.950 (amont pont rail d'Ars-sur-Moselle)

Commentaire :

Les travaux consistent à effectuer un levé bathymétrique et topographique de l'amont à l'aval de l'ouvrage. Mesdames et messieurs les mariniers et usagers de la voie d'eau devront observer une vigilance particulière, naviguer à allure réduite et se conformer aux directives qui leur seront données par le personnel en postes aux écluses de Metz et Ars-sur-Moselle.

Service(s) à contacter :

UTI Moselle, 6, rue de Méric, CS 21052, 57036 METZ CEDEX 7

Tél : 03 87 66 89 14 - Fax : 03 87 66 09 57

Date limite d'affichage :

30/03/2024

Chef Agence

Signé

Catherine BORTOT